

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00921

Numéro SIREN : 411 142 045

Nom ou dénomination : PLMP

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010421

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/010421**
n° de gestion : **2014B00921**
n° SIREN : **411 142 045 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 25/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

PLMP - Société anonyme
1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



667248

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PLMP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 0001 COURS ANTOINE GUICHARD 42008 SAINT ETIENNE CEDEX 1		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 1 1 1 4 2 0 4 5 0 0 4 2 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	141 143	
		Fonds commercial (1) AH	AI	7 010 542	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	34 528	
		Constructions AP	AQ	248 557	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 847 978	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 500 383	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
			Autres participations CU	CV	
			Créances rattachées à des participations BB	BD	
			Autres titres immobilisés BF	BG	36 085
		Prêts BH	BI	39 959	
		Autres immobilisations financières* BJ	BK	4 772 588	
TOTAL (II)			8 086 785		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	10 989	
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	632 656	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	63 637	
		Autres créances (3) BZ	CA	63 875	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG	241 195		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	169 413		
	TOTAL (III) CJ	CK	127 513		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	4 900 101		
			11 384 716		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PLMP</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>2 659 680</u>)		DA 2 659 680
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 811 550
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 40 843
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 134 613
	Report à nouveau		DH -16 398 685
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI -2 696 132
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 17 419
	TOTAL (I)		DL -15 430 712
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 316
	Provisions pour charges		DQ 444 619
	TOTAL (III)		DR 444 935
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 35 238
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 7 693
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 582 987
	Dettes fiscales et sociales		DY 384 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 25 364 280
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB -4 433
TOTAL (IV)		EC 26 370 493	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 11 384 716	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 26 370 493
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PLMP				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 218 702	FB		FC	4 218 702
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	471 032	FH		FI	471 032
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 689 734	FK		FL	4 689 734
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	449 851	
	Autres produits (1) (11)				FQ	28 422	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 459 810
	Variation de stock (marchandises)*					FT	18 918
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 579
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-189
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 628 936
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	63 434
	Salaires et traitements*					FY	683 823
	Charges sociales (10)					FZ	178 759
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	204 030
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	93 256
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	244 935
	Autres charges (12)					GE	37 488
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 618 777
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-2 450 770
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	353
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	353
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	125 110
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	125 110
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-124 757
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 575 526

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PLMP		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 150 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	664 486	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 814 486	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	47 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 882 683	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	9 275	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 938 958	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-124 472	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-3 867	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 982 847	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 678 979	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-2 696 132	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	687 351
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	353	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	123 421	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	60 075	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTIFS		1 150 000		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	9 275	3 486		
AUTRES CHARGES EXCEPT	47 000			
VNC IMMOB CORP/ INCORP	1 882 683			
REPRISE PROV DEPREC IMMO CORP		661 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise PLMP										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	8 890 166	KE		KF		0	
CORPORELLES	Terrains				KG	93 537	KH		KI		0	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	300 159	KN		KO	0	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	14 100	KQ		KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	3 759 630	KT		KU	84 537	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 205 518	KW		KX	12 012	
		Matériel de transport*				KY	46 878	KZ		LA	0	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	85 698	LC		LD	0	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	0	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	6 505 520	LO		LP		96 548	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	97 249	IU		IV		63		
TOTAL IV				LQ	97 249	LR		LS		63		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	15 492 936	ØH		ØJ		96 612		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	1 738 348	LW	7 151 818	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	26 576	LY	66 961	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	10 549	ME	289 611	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	14 100	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	732 274	MK	3 111 893	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	186 337	MN	2 031 192	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	4 500	MQ	42 378	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	10 321	MT	75 377	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	970 558	NH	5 631 511	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	21 268	2F	76 044	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	21 268	NK	76 044	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	2 730 174	ØL	12 859 374	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2018
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2017

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PLMP

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice. [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PLMP										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	147 190	PF	1 301	PG	7 348	PH	141 143						
Terrains		PI	37 531	PJ	3 442	PK	6 445	PL	34 528						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR	233 754	PS	4 760	PT	4 058	PU	234 457						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	14 100	PW	0	PX		PY	14 100						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 419 711	QA	81 279	QB	653 011	QC	2 847 978						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	1 411 396	QE	111 792	QF	140 540	QG	1 382 648						
	Matériel de transport	QH	46 832	QI	25	QJ	4 500	QK	42 357						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	84 266	QM	1 432	QN	10 321	QO	75 377						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III		QU	5 247 591	QV	202 729	QW	818 874	QX	4 631 445						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	5 394 781	ØP	204 030	ØQ	826 222	ØR	4 772 588						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	8 629	T5		T6		T7	3 486	T8		T9	5 143
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	645	U3		U4		U5		U6		U7	645
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	9 275	X4		X5		X6	3 486	X7		X8	5 789
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	9 275	NR		NS		NT	3 486	NU		NV	5 789
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	9 275	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	3 486	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	5 789				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PLMP</u>						Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	11 630	TM	9 275	TN	3 486	TO	17 419	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	11 630	TS	9 275	TT	3 486	TU	17 419	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	14 521	4B	0	4C	14 521	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	276 660	4Y	244 619	4Z	276 660	5A	244 619	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	203 587	5W	316	5X	3 587	5Y	200 316	
	TOTAL II	5Z	494 768	TV	244 935	TW	294 768	TX	444 935	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E	661 000	6F	0	6G	661 000	6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	76 614	6U	29 381	6V	42 358	6W	63 637	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	52 650	6Y	63 875	6Z	52 650	7A	63 875	
	TOTAL III	7B	790 264	TY	93 256	TZ	756 008	UA	127 513	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 296 662	UB	347 466	UC	1 054 261	UD	589 866	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	338 191	UF	389 776					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ	9 275	UK	664 486					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PLMP

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 2.659.680 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard – 42 000 SAINT-ETIENNE
411 142 045 R.C.S. SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

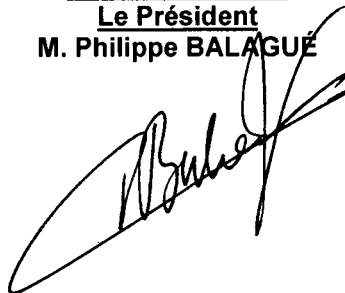
L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 696 131,66 € en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi, après affectation, à la somme de (19 094 816,85) €.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme
Le Président
M. Philippe BALAGUE



PLMP

Société Anonyme

1 cours Antoine Guichard
42000 SAINT-ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

PLMP

Société Anonyme

1 cours Antoine Guichard
42000 SAINT-ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société PLMP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PLMP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « II - Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant la continuité d'exploitation et le soutien financier reçu du Groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note II-C de l'annexe décrit la méthode retenue concernant les tests de dépréciation réalisés sur les immobilisations corporelles et incorporelles. Les actifs font ainsi l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur et lorsqu'un indice est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif. A noter que la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. Nos travaux ont consisté à revoir ces données et les hypothèses sur lesquelles se fonde ce test de dépréciation, en particulier les prévisions de flux de trésorerie retenus par votre société, et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 juin 2018

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vanessa GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	141 277	141 143	134	1 435
Fonds commercial	7 010 542		7 010 542	8 741 542
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	7 151 818	141 143	7 010 675	8 742 977
Terrains	66 961	34 528	32 433	56 006
Constructions	303 711	248 557	55 154	66 405
Installations techniques, matériel	3 111 893	2 847 978	263 914	339 919
Autres immobilisations corporelles	2 148 947	1 500 383	648 564	134 599
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	5 631 511	4 631 445	1 000 066	596 929
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	36 085		36 085	36 085
Autres immobilisations financières	39 959		39 959	61 164
TOTAL immobilisations financières	76 044		76 044	97 249
Total Actif Immobilisé (II)	12 859 374	4 772 588	8 086 785	9 437 155
Matières premières, approvisionnements	10 989		10 989	11 562
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	632 656		632 656	651 494
TOTAL Stock	643 645		643 645	663 056
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	275 296	63 637	211 658	310 112
Autres créances	2 095 895	63 875	2 032 019	2 140 594
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 371 190	127 513	2 243 678	2 450 706
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	241 195		241 195	209 149
TOTAL Disponibilités	241 195		241 195	209 149
Charges constatées d'avance	169 413		169 413	194 329
Total Actif Circulant (III)	3 425 443	127 513	3 297 930	3 517 239
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	16 284 817	4 900 101	11 384 716	12 954 394

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	2 659 680	2 659 680
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		811 550	811 550
Ecarts de réévaluation	d'équivalence		
Réserve légale		40 843	40 843
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	134 613	134 613
TOTAL Réserves		175 456	175 456
Report à nouveau		-16 398 685	-9 674 598
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-2 696 132	-6 724 087
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		17 419	11 630
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-15 430 712	-12 740 369
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		316	18 108
Provisions pour charges		444 619	476 660
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		444 935	494 768
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			268 095
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	35 238	37 596
TOTAL Dettes financières		35 238	305 691
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		7 693	10 802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		582 987	695 449
Dettes fiscales et sociales		384 728	658 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 789
Autres dettes		25 364 280	23 527 168
TOTAL Dettes d'exploitation		26 339 688	24 894 304
Produits constatés d'avance		-4 433	
TOTAL DETTES (IV)		26 370 493	25 199 995
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		11 384 716	12 954 394

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			
	France	Exportation	Total	Exercice N-1
Ventes de marchandises	4 218 702		4 218 702	23 266 381
Production vendue biens				
Production vendue services	471 032		471 032	366 878
Chiffres d'affaires nets	4 689 734		4 689 734	23 633 259
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				145 535
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			449 851	1 389 285
Autres produits			28 422	66 982
Total des produits d'exploitation (I)			5 168 008	25 235 061
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 459 810	16 451 420
Variation de stock (marchandises)			18 918	3 659 828
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			5 579	-7 996
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-189	56 424
Autres achats et charges externes			2 628 936	4 842 610
Impôts, taxes et versements assimilés			63 434	210 093
Salaires et traitements			683 823	2 918 957
Charges sociales			178 759	833 450
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	204 030	352 034
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	93 256	138 009
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	244 935	302 798
Autres charges			37 488	225 153
Total des charges d'exploitation (II)			7 618 777	29 982 781
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 450 770	-4 747 720
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			353	232
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			353	232
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			125 110	117 907
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			125 110	117 907
RÉSULTAT FINANCIER			-124 757	-117 675
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 575 526	-4 865 395

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 150 000	6 636
Reprises sur provisions et transferts de charges	664 486	880
Total des produits exceptionnels (VII)	1 814 486	7 517
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 000	621 611
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 882 683	577 507
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 275	667 489
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 938 958	1 866 608
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-124 472	-1 859 092
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 867	-400
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 982 847	25 242 810
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 678 979	31 966 897
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 696 132	-6 724 087

ANNEXE

I. Faits caractéristiques

Le 27/01/2017 le magasin de Plougasnou a été vendu à la société DMO PLOUGASNOU.
Le 27/01/2017 le magasin de Pont De Buis a été vendu à la société PONT DIS.

Les locations gérance des autres magasins consentis en 2016 sont toujours en cours.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2016 issu du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016 qui modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Malgré la situation nette négative, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Ce principe comptable a été retenu compte tenu du soutien financier du Groupe Casino Guichard Perrachon qui se manifeste par des avances en comptes courants pour un montant de 25 161 726 euros (montant dettes intercos) à la clôture.

A - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds commerciaux.

Les coûts de développement sont amortis sur 3 ans.

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les logiciels de type ERP sont amortis sur une durée de 8 années.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

B - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	40 ans
Étanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Agencements, modifications ou transformation de locaux	10 à 25 ans
Agencements des terrains	20 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobilier de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, Aménagements, Installations	10 ans

C - Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Ces regroupements d'actifs sont définis comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et les restaurants, le groupe est le site lui-même,
- pour les autres réseaux, le groupe est le réseau.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, les autres actifs incorporels (fonds de commerce) sont testés au niveau de la société.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font ainsi l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage du CATTC en fonction du type de magasin et de son activité. L'activité s'analyse selon l'EBITDA du magasin de l'année en cours et des deux années précédentes.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. Pour le calcul de la valeur d'utilité, une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

Concernant la location gérance, une valorisation systématique des actifs est opérée par la capitalisation à l'infini de l'EBITDA du site. La franchise pure (sans location gérance) n'est testée qu'en cas d'indices sérieux de pertes de valeurs : fermeture, sinistre, obsolescence.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur comptable nette de l'actif ou groupe d'actifs auquel il appartient devient supérieure à sa valeur recouvrable.

Les immobilisations (hors fonds de commerce) sont affectées à des groupes d'actifs.

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs.

D - Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent au versement de la participation des employeurs à l'effort de construction sous forme de prêt à 20 ans et au versement de dépôts de garantie aux bailleurs immobiliers.

E - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée de plusieurs façons :

- pour les magasins proximité, en appliquant sur le prix de vente, un coefficient correspondant à un taux de marge moyen par rayon, destiné à ramener ce stock à un prix de revient d'achat,
- pour les entrepôts, les hypermarchés et supermarchés, la valeur des marchandises stockées est déterminée selon la méthode Fifo (premier entré - premier sorti).

Une dépréciation ramène le stock à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

F - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

G - Provisions et engagements de retraite

Indemnités de départ à la retraite :

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds est comptabilisée en provisions pour charges.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnues sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

Médailles du travail :

Les primes versées à l'occasion de la remise des Médailles du Travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Autres provisions :

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

H - Chiffre d'Affaires

Le Chiffre d'Affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins ainsi que les prestations de location gérance..

I - Marge commerciale

Le "Prix de Revient des Ventes" intègre, outre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les variations des stocks, les coûts logistiques et les frais de centrale d'achats.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés par les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à l'émission d'acomptes.

A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes encaissés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

J - Frais avant ouverture (FAO) et après fermeture (FAF) des magasins

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges d'exploitation l'année où l'ouverture et/ou la fermeture du magasin intervient.

K - Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

L - Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES

PLMP

I. Produits d'exploitation

Les transferts de charges comptabilisés au sein des produits d'exploitation concernent les natures de charges ci-dessous :

En euros

Transferts de charges	2017	2016
Autres achats et charges externes		27 836
Frais de personnel	60 075	623 741
DAP		23 000
TOTAL	60 075	674 577

II. Prix de revient des ventes

En euros

Prix de revient des ventes	2017	2016
Achats et variation des stocks	3 484 117	20 159 677
Coûts logistiques et frais d'achats	160 362	808 304
Coopérations commerciales		
TOTAL	3 644 479	20 967 981

III. Frais de personnel

Les effectifs moyens de l'exercice ont été les suivants :

En euros

Effectif moyen salarié	2017	2016
Cadres		2,42
Agents de maîtrise	4,00	18,58
Employés	18,86	70,14
TOTAL	22,86	91,14

Sur 2017, le produit attaché au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est reconnu dans les comptes au fur et à mesure que les rémunérations estimées éligibles sur lesquelles il est basé sont comptabilisées.

Ce produit est présenté en charges d'exploitation en réduction des charges de personnel et s'élève à 35939 €. Au titre des rémunérations versées en 2017, le crédit d'impôt s'élève à 37713€ ;

l'écart correspond au crédit d'impôt sur des rémunérations comptabilisées en 2016 versées en 2017 et sur des rémunérations comptabilisées en 2017 versées l'année suivante.

IV. Résultat financier

Les charges financières nettes sont essentiellement composées de :

Intérêts sociétés apparentées : (123 068)

Intérêts des emprunts : (1 412)

V. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé :

Résultat de cession immobilisations : - 732 683 €

Variation entre les dotations et les reprises aux amortissements dérogatoires : - 5 789 €

Charge pour coût de restructuration / fermeture dans le cadre du projet "Marguerite" : - 47 000 €

Reprise de dépréciation immobilisations corporelles : 661 000

VI. Charge d'impôt

Au 31/12/2017, l'impôt différé est calculé au taux normal de 33,1/3%.

VII. Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 6 548 618 €

	Base de l'imposition	Taux d'ajustement	Impôt de l'exercice
Impôts dus au titre de l'exercice			-3 867
Accroissement de la dette future d'impôt			
Coûts logistiques	32 946	33,1/3%	-10 982
Provisions réglementées	17 419	33,1/3%	-5 806
Subventions d'investissements	0	33,1/3%	0
Autres charges déduites d'avance		33,1/3%	0
Autres produits taxés d'avance		33,1/3%	0
Total accroissement de la dette future d'impôt	50 365		-16 788
Allègement de la dette future d'impôt			
Participation des salariés	0	33,1/3%	0
Provisions retraites et assimilées	-244 619	33,1/3%	81 540
C3S		33,1/3%	0
Taxe grande surface	-28 912	33,1/3%	9 637
Frais financiers CICE	-2 794	33,1/3%	931
Déficit reportable	-19 419 894	33,1/3%	6 473 298
Autres charges à déduire plus tard		33,1/3%	0
Autres produits taxés d'avance		33,1/3%	0
Total allègement de la dette future d'impôt	-19 696 219		6 565 406
Total Impôt différé	-19 645 854		6 548 618
Report en arrière des déficits			0
Crédits d'impôts divers			

VIII. Suivi des déficits et des crédits d'impôts

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	4 779 622
Déficits imputés	0
Déficits reportables	4 779 622
Déficits de l'exercice	2 696 131
Total des déficits restant à reporter	7 475 753

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt Recherche	0
Crédit d'impôt Formation des Dirigeants	0
Crédit d'impôt Famille	0
Autres imputations (CI)	0
Crédit d'impôt compétitivité et emploi	37 713
CI Corse	0
Crédit d'impôt Apprentissage	0
CI-AF (Fr-Etr)	0
Crédit d'impôt Mécénat	0
Total des déficits restant à reporter	37 713

IX. Intégration fiscale

La société PLMP fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est CASINO GUICHARD PERRACHON SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO GUICHARD PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de renversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société PLMP comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le déficit inscrit dans le tableau "suivi des déficits" ne concerne que les déficits nés avant intégration.

Après prise en compte des résultats dégagés pendant l'intégration, le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2017 est de 19 419 894 €.

X. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	8 890 166	0	0
	Terrains	93 537	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	300 159	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 100	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 759 630	0	84 537
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	2 205 518	0	12 012
	Matériel de transport	46 878	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	85 698	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
TOTAL (III)		6 505 520	0	96 548
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	97 249	0	63
TOTAL (IV)		97 249	0	63
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		15 492 936	0	96 612
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	1 738 348	7 151 818
	Terrains	0	26 576	66 961
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	10 549	289 611
	Installations générales, agencements et	0	0	14 100
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	732 274	3 111 893
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	0	186 337	2 031 192
	Matériel de transport	0	4 500	42 378
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	10 321	75 377
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
TOTAL (III)		0	970 558	5 631 511
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	21 268	76 044
TOTAL (IV)		0	21 268	76 044
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	2 730 174	12 859 374

XI. Amortissements

Cadre A				SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				147 190	1 301	7 348	141 143
Terrains				37 531	3 442	6 445	34 528
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui			233 754	4 760	4 058	234 457
	Installations générales, agencements			14 100			14 100
Installations techniques, matériels et outillages				3 419 711	81 279	653 011	2 847 978
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			1 411 396	111 792	140 540	1 382 648
	Matériel de transport			46 832	25	4 500	42 357
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			84 266	1 432	10 321	75 377
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				5 247 591	202 729	818 874	4 631 445
TOTAL GENERAL (I + II + III)				5 394 781	204 030	826 222	4 772 588

Cadre B								VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
DOTATIONS				REPRISES											
Immos	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice								
Frais étab															
Autres															
Terrains															
Constructions :															
sol propre															
sol autrui															
install.															
Autres immobilisations :															
Inst. techn.		8 629			3 486		5 143								
Inst gén.		645					645								
M.Transport															
Mat bureau.															
Emball.															
CORPO.		9 275			3 486		5 789								
Acquis. de titres															
TOTAL		9 275			3 486		5 789								

Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

XII. Commentaires sur l'actif immobilisé

A - Immobilisations incorporelles

La diminution des immobilisations incorporelles s'explique par la vente des fonds de commerce de PONT DE BUIS et PLOUGASNOU,

Les modalités de dépréciation des fonds de commerce sont exposées dans le paragraphe C du 'II - Règles et méthodes comptables' des notes aux états financiers.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1.7% et 5.6%.

B - Immobilisations corporelles

La diminution des immobilisations corporelles s'explique par la poursuite du plan d'amortissement du matériel et outillage industriel et des installations, aménagements et agencements foncier, ainsi que par la cession des magasins de PONT DE BUIS et PLOUGASNOU.

C - Immobilisations financières

La diminution de l'exercice est liée au remboursement de cautions immobilières.

XIII. Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		36 085		36 085	
Autres immos financières		39 959		39 959	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		76 044		76 044	
Clients douteux ou litigieux		63 081	63 081		
Autres créances		212 214	212 214		
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		2 544	2 544		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 415	4 415		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	251 504	251 504		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 497 522	1 497 522		
	Autres impôts				
	Etat - divers	61 444	61 444		
Groupes et associés		43 324	43 324		
Débiteurs divers		235 141	235 141		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		2 371 190	2 371 190		
Charges constatées d'avance		169 413	169 413		
TOTAL DES CREANCES		2 616 647	2 540 603	76 044	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
an à l'origine					
à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		35 238	35 238		
Fournisseurs et comptes rattachés		582 987	582 987		
Personnel et comptes rattachés		255 712	255 712		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		83 588	83 588		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	25 687	25 687		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	19 740	19 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		25 328 119	25 328 119		
Autres dettes		43 854	43 854		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		-4 433	-4 433		
TOTAL DES DETTES		26 370 493	26 370 493		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		116 745	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

XV. Commentaires sur les créances

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de CASINO FINANCE vers les filiales,
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

XVII. Commentaires sur les dettes

Le montant des effets à payer inclus dans les dettes fournisseurs s'élève à 5820 €

XIX. Produits constatés d'avance

[illegible]

XXI. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 659 680						2 659 680
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	811 550						811 550
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	40 843						40 843
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	134 613						134 613
Report à nouveau	-9 674 598				-6 724 087		-16 398 685
Résultat de l'exercice	-6 724 087	6 724 087	2 696 132				-2 696 132
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	11 630	5 789					17 419
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-12 740 369	6 729 876	2 696 132	0	-6 724 087	0	-15 430 742

XXII. Composition du capital social

Le capital social est composé de 166 230 actions au nominal de 16 €.

Voici les différents associés :

Nom	% détention
GERMINAL	66,24%
CASINO GUICHARD PERRACHON	33,75%
ITM ENTREPRISES	0,01%
TOTAL	100,00%

XXIII. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	11 630	9 275	3 486	17 419
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	11 630	9 275	3 486	17 419
Provisions pour litige	14 521		14 521	
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	276 660	244 619	276 660	244 619
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	203 587	316	3 587	200 316
TOTAL (II)	494 768	244 935	294 768	444 935
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	661 000		661 000	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	76 614	29 381	42 358	63 637
Autres provisions pour dépréciations	52 650	63 875	52 650	63 875
TOTAL (III)	790 264	93 256	756 008	127 513
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 296 662	347 466	1 054 261	589 866
Dont dotations et reprises d'exploitation		338 191	389 776	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		9 275	664 486	
dépréciations des titres mis en équivalence				

XXIV. Commentaires sur les provisions et dépréciations

Les provisions pour risques et charges incluent au 31/12/2017 :

* la provision IFC pour 244 619 €

* la provision dépollution pour 200 000 €

XXV. Engagements de retraite

PROVISION RETRAITES	Au 01/01	Variation exercice	Au 31/12	Ecart actuariel non comptabilisé	Engagement réel au 31/12
Valeur actuarielle des engagements (A)	276 660	-32 041	244 619	-116 131	128 488
Actifs financiers de couverture (B)	0	0	0	0	0
Provision (A + B)	276 660	-32 041	244 619	-116 131	128 488

VARIATION PROVISION	Coût fin.	Rdt attendu	CSR (1)	Amortisse- ment écart actuariel	Effet réduction	Charge exercice	Vorst actifs	Rembourseme- nt actifs	Prasta. Versées	Variation exercice
Valeur actuarielle des engagements (A)	2 669		6 803	-13 609	-27 904	-32 041			0	-32 041
Actifs financiers de couverture (B)		0				0	0	0		0
	2 669	0	6 803	-13 609	-27 904	-32 041	0	0	0	-32 041

(1) Coût des Services Rendus

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1.50 %,
- taux d'augmentation des salaires : 1.70 %,
- âge de départ à la retraite : 64 ans,
- taux de rendement attendu des actifs : 1.70 %,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- taux de charges sociales : 38%,
- taux de présence : taux moyen de 2013 à 2017.

AUTRES INFORMATIONS

PLMP

I. Eléments concernant les parties liées

Néant

II. Opérations non inscrites au bilan

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires et personnelles		
Nantissements		
Garanties de sociétés du Groupe		
Autres		
	0	0
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Annuités de crédit-bail		
Opérations financières diverses (ex : swaps)		
Sponsoring		
Autres		
	0	0
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions bancaires		
Garanties diverses (ex : mobilisations de créances)	0	54 010
Dividendes		
	0	54 010

III. Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine		6 953 436			6 953 436
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs		5 235 798			5 235 798
· Dotation de l'exercice		579 453			579 453
Total		5 815 251			5 815 251
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs		6 203 337			6 203 337
· Exercices		687 350			687 350
Total		6 890 687			6 890 687
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus		687 350			687 350
· A plus d'1 an et 5 ans au plus		2 067 695			2 067 695
· A plus de 5 ans					
Total		2 755 045			2 755 045
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					
· A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

IV. Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

V. Informations sur le Groupe Consolidant

A - La tête de Groupe

CASINO GUICHARD PERRACHON SA
Société anonyme à Conseil d'Administration
1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2
N° SIRET : 554 501 171 32465

B - La tête du sous-groupe

SAS Distribution Casino France
1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2
N° SIRET : 428 268 023 37699

C - Lieu de consultation des comptes consolidés

1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2

VI. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu depuis le 1er janvier de l'année suivant la clôture.